



HAL
open science

Situation de co-construction, identités et risque d'asymétrie: retour sur un dispositif de collaboration de recherche

Caroline Darroux, Clémence Emprin

► To cite this version:

Caroline Darroux, Clémence Emprin. Situation de co-construction, identités et risque d'asymétrie: retour sur un dispositif de collaboration de recherche. Colloque international du Gis Démocratie et Participation "Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation: Liaisons dangereuses et relations fructueuses", GIS Démocratie et participation, Jan 2015, Saint-Denis, France. hal-01293025

HAL Id: hal-01293025

<https://hal.science/hal-01293025>

Submitted on 24 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Situation de co-construction, identités et risques d'asymétrie : retour sur un dispositif de collaboration de recherche

Caroline Darroux (ethnologue, Maison du patrimoine oral de Bourgogne, Conseil scientifique du Parc du Morvan) et Clémence Emprin (post-doctorante en études des sciences, Edytem, Labex Item) pour le collectif de recherche du labex ITEM, Université Grenoble-Alpes

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence LABEX ITEM - ANR-10-LABX-50-01

Résumé

Cette contribution revient sur une collaboration en cours, entre un collectif de recherche pluridisciplinaire (Labex « innovation et territoires de montagne ») et des professionnels agissant au sein d'institutions territoriales (Parc régional du Morvan, EPCC de Bibracte), autour d'un espace labellisé Grand Site de France au sein du Parc du Morvan. Comment nous, chercheurs, pouvons-nous travailler de manière participative à l'échelle d'un territoire sur le sujet de la participation ? Nous décrivons et analysons une étape centrale du processus collaboratif, l'organisation d'une journée de travail en mai 2014. Prenant au sérieux le risque de hiérarchisation des rapports au sein du collectif, notre démarche s'attache : aux questions des identités et des intérêts des participants, à l'organisation des échanges et à la co-construction du sens donné à cette rencontre. Cette co-analyse s'élabore par de multiples allers-retours, par le biais d'entretiens, avec les participants. Elle met en évidence l'importance de la collaboration comme moyen d'une prise de recul par rapport à l'activité quotidienne de chaque professionnel. Par ailleurs, les échanges se

sont focalisés sur le rôle du parc naturel régional du Morvan et son rapport à ses publics. La rencontre est alors l'occasion de travailler le sens du « saccage » de la maison du parc par les agriculteurs mais aussi de pointer les difficultés de la genericité de la participation des « habitants ». Finalement, l'engagement des différents professionnels s'ancre dans une conception commune celle de savoirs façonnés par ou pour l'action.

Abstract

This paper analyses an ongoing collaboration between a multidisciplinary research team (Labex innovation and mountains territories) and professional from territorial institutions (the Morvan regional park, Bibracte) about a Great Sight-seeing site in the Morvan regional park. How can we work on participation in a participative way at a territorial scale? We describe and evaluate a central step in the collaborative process: the organization of a work meeting in may 2014. Dealing with hierarchization in the collective as a serious risk, our approach focuses: on the identities and the interests of participants, the organization of the discussions and the co-construction of the meeting 's signification. The co-analyse is developed using back and forth' interviews this participators. It demonstrates the importance of the collaboration to step back and think to professional's daily work. Moreover, the discussions concentrate on the role of the Morvan regional park and its relationship to publics. Thus, the meeting is an opportunity to explicite the signification of the park house's « saccage » by farmers as well as the genericities' difficulties linked to the inhabitant participation. Finally, the professional commitment is grounded in an common conception: knowledge shaped by and for action.

Avec le développement de protocoles participatifs (Blondiaux et Fourniau, 2011), les acteurs des institutions territoriales, souvent en charge de la mise en place de la participation, font appeller aux chercheurs en sciences sociales ayant pointé les écueils et les limites de ces dispositifs. Parallèlement, l'exigence de participation a également touché la sphère scientifique (Quet, 2013) se traduisant notamment en expériences

partenariales sur une variété de sujets (Gillet et Tremblay, 2011a, 2011b). Ceci s'accompagne de débats quant à la déontologie des pratiques en sciences sociales et de nouvelles pratiques de recherche permettant la participation (Arpin, 2014). Nous avons donc ici une mise en abîme du principe participatif : comment nous, chercheurs, pouvons-nous travailler de manière participative à l'échelle d'un territoire sur le sujet de la participation et avec quelle prise de distance ? Comment ne pas retomber dans des situations où le cadrage par une catégorie de participants oriente la démarche de partage de divers enjeux ou favorise certains intérêts ? Nous proposons de revenir sur une collaboration en cours, entre un collectif de recherche pluridisciplinaire et des professionnels agissant au sein d'institutions territoriales, au sujet de la participation de ce qu'on appellera, provisoirement et par commodité, « les habitants », notion problématique sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Cette collaboration s'est construite autour des thématiques liées à la gestion et à l'animation d'un espace labellisé. Dans le Morvan, la concrétisation d'un processus de recherche-action collaborative s'est consolidée au fil de deux années de maturation et a abouti à l'engagement conjoint du directeur du Parc du Morvan et du directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle de Bibracte dans la gestion d'un haut-lieu classé Grand Site de France au sein du Parc, lequel est envisagé pour devenir un espace-laboratoire de la participation. Notre propos est de revenir sur une journée de rencontre entre les chercheurs du Laboratoire d'Excellence « Innovation et Territoires de montagne » (Labex item) et les professionnels du Parc du Morvan et de Bibracte, au cours de laquelle les identités des uns et des autres ont été mises à l'épreuve. Il s'agit d'inscrire cette journée dans un processus collaboratif en explicitant aussi bien les phases de préparation que les perspectives envisagées. Cette contribution, co-construite avec les agents du Parc naturel régional du Morvan et du Centre archéologique de Bibracte, constitue une explicitation des choix collaboratifs et des intérêts des différents professionnels à s'engager dans une telle démarche. L'explicitation semble nécessaire dans une optique de limiter la hiérarchisation entre professionnels des institutions, entre

chercheurs et entre ces professionnels et les chercheurs. Cette co-analyse se centrera sur les représentations partagées concernant le rôle de la recherche, l'émergence des « questions de la pratique » (Sébillotte, 2007) ainsi que le fonctionnement d'un espace de partage singulier : cette rencontre entre chercheurs et praticiens. Elle fut organisée entre les équipes du PNR du Morvan, le Centre archéologique de Bibracte et le collectif du Labex item le 14 mai 2014. Cette rencontre avait été proposée par le directeur de Bibracte. Il a mis à disposition ses locaux pour une réunion de travail du groupe de recherche du Labex item et, à cette occasion, il proposait que les chercheurs présentent ce qu'était le Labex item aux équipes et donnent leurs conseils sur un événement scientifique proposé par le Parc et Bibracte (Les Entretiens de Bibracte). Cette rencontre a peu à peu pris la forme d'une journée de travail avec les équipes. Elle fut préparée en amont par un acteur-chercheur en situation de médiation et le collectif de chercheurs.

La recherche embarquée en territoire morvandiau

Le choix du Morvan : un Parc et un territoire de montagne

Pour les chercheurs du Labex Item (pôle de recherche Grenoble et Chambéry dont le domaine d'intervention privilégié est l'espace alpin), le territoire du Parc du Morvan présente une opportunité de travailler sur un territoire de moyenne montagne à forte dimension patrimoniale, hors des Alpes, où se posent des enjeux liés à la gestion d'espaces protégés dans un territoire de projets socio-économiques et culturels. Le groupe « Cultures et sociabilités en territoires de montagne » est un des groupes de recherche du Labex item constitué dans une intention forte de collaboration entre des acteurs du monde de la recherche et des institutions territoriales. Un des objectifs de connaissance concernant la « mécanique des territoires », leur fabrication, leur institutionnalisation et leur représentation se rattache à la question encore non résolue de ce qui fait la « spécificité montagne » des territoires. Une possibilité de terrains comparés se construit autour de la question des modes d'attachement à des territoires fortement singularisés par leur labellisation en espace « de nature » (parcs naturels régionaux, réserves etc). En ce

qui concerne les Parcs régionaux du Vercors et du Morvan, « une mise en collaboration » (Darroux, 2014) a pu être possible, de manière singulière et relative, grâce à la négociation entre des intérêts différents tournant autour d'une même visée : expliquer les modes de gestion du territoire et le questionnement de la place de la participation des « habitants ». Dans chacun des deux territoires un « acteur-chercheur » (chercheur ayant, en même temps que ces fonctions de recherche, un statut professionnel au sein d'une institution du territoire) a un rôle de médiateur et facilite la « mise en collaboration » de la recherche académique et des institutions territoriales (Basset et al., 2013). Le repérage de points communs ne devant évidemment pas cacher la singularité des problématiques locales, les chercheurs insistent particulièrement en ce qu'il constitue un deuxième enjeu majeur : s'ajuster au plus près des problématiques des acteurs des institutions territoriales. Enjeu dont nous présenterons les composantes épistémologiques et méthodologiques mais qui constitue également un axe de travail et de valorisation institutionnel du Labex. La rencontre de mai a constitué un moment d'écoute, d'accueil et de mise en résonance des problèmes et questions soulevés.

Le Parc naturel régional du Morvan a été créé en 1970, il représente aujourd'hui 117 communes et 6 villes partenaires, et correspond à environ 2900 km² à cheval sur 4 départements. L'histoire politique de ce Parc a été fortement marquée par l'emprunte mitterrandienne depuis les années 1980. L'alternance de présidents à fort leadership avec des personnalités politiques plus locales permet de comprendre, au fil du temps, les alliances complexes entre le Parc et les autres niveaux de la politique territoriale, ainsi que les changements de cadence dans le développement de l'institution (Genieys et al., 2000 ; Smith et Sorbets, 2003). On relève notamment sur le territoire du Morvan une tendance à oublier les étapes de structuration du Parc antérieures aux années 1995. Les changements de présidence s'accompagnèrent de départs et d'arrivées de nouveaux gestionnaires et nouveaux chargés de mission qui vont redéfinir un cadre d'action à partir des prérogatives qui leur seront transmises. L'importante évolution des métiers de l'environnement dans les dix dernières années produit, dans l'institution Parc du Morvan

comme dans la majorité des autres Parcs, une tendance à la segmentation professionnelle et à la spécialisation des agents, voire à une « décontextualisation » de leur métier (Mauz, 2008). Par ailleurs, les restrictions de subvention et la complexité des montages budgétaires favorisent des recrutements par contrats de mission, et/ou à faible salaire, ce qui peut compliquer davantage l'appropriation des missions (selon l'enquête ATEN de 2005, « 42% des agents disposent d'un contrat précaire »). Le Parc du Morvan est l'un des Parcs qui emploient le plus de salariés en France (une cinquantaine fonctionnaires ou contractuels). A cela s'ajoutent les nouvelles attentes exprimées à l'égard de cette institution PNR, idéalisés, rêvés comme espaces d'innovation sociale et d'expérimentation tendant à devenir des lieux ressources en compétences, à la limite parfois (selon des observateurs critiques) de la prestation de services.

Un événement traumatique

S'inscrivant dans un mouvement d'humeur national (suivi avec plus ou moins d'intensité dans d'autres régions), en septembre 2013, 150 agriculteurs de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre entrent à la Maison du Parc du Morvan, et se livrent à un « saccage », ainsi que le commenteront les journaux locaux. Fortement choqués par la violence de cette action, des agents, élus, représentants associatifs et autres individus installés ou de passage sur ce territoire se mobilisent sur différents forums de discussion (blogs internet, réseaux sociaux). Sans susciter l'adhésion de l'ensemble des agriculteurs du territoire, cette action avait pour visée de dénoncer une politique environnementale perçue comme coercitive à l'égard d'un monde agricole qui s'estime en souffrance. A qui appartient la nature ? Qui peut être prescripteur sur le territoire ? Quel équilibre entre les hommes et leur lieu de vie ? Toutes ces questions aux fondements de la création des Parcs semblent se réactiver dans la violence. Au-delà des conflits de représentations, d'intérêts et de jugements, cette manifestation témoigne d'une rupture de dialogue entre l'institution et une partie des agriculteurs du territoire interrogé. Si l'évènement s'explique par une stratégie syndicale nationale de protestation, le contexte local est

important. En effet, la revendication en Morvan a pris pour cible la maison du PNR, exprimant à la fois une opportunité pratico-pratique de proximité, mais également que cette institution était perçue comme responsable et/ou garante de la politique environnementale à l'échelle locale. C'est dans ces tensions complexes qu'un désir de collaboration de recherche va prendre une nouvelle expression au cours de l'année 2013. Les deux directeurs (Parc régional et EPCC Bibracte) ont fait la demande d'un soutien scientifique pour mettre en œuvre le volet lié à la « mobilisation des habitants », l'un des engagements qu'ils ont choisi de mener dans le cadre du renouvellement du label Grand Site de France du site Bibracte - Mont-Beuvray.

Une méthodologie chemin faisant

Notre démarche collaborative s'est élaborée progressivement autour de trois piliers épistémologiques : l'interactionnisme, le pragmatisme et l'anthropologie narrative à partir desquels se sont organisés des choix méthodologiques singuliers.

Les mondes sociaux comme élément de symétrie

Les initiatives de démocratie participative sur des problématiques environnementales pèchent souvent par des protocoles peu ambitieux ou très cadrés en amont, ce qui empêche le débat ou rend quasi impossible son impact sur le processus décisionnel (Barbier et Larrue, 2011). Dans le cas, d'une collaboration de recherche, les scientifiques risquent par exemple d'éluder les conditions d'élaboration de la recherche, leurs options méthodologiques ou leurs intérêts propres. Les expériences de recherche partenariale butent également sur la continuité de l'investissement des acteurs pendant ou en aval de la recherche, ceci peut être lié à l'accessibilité physique et conceptuelle de la recherche (Petiau et Pourtau, 2011) mais aussi à la crainte que la diffusion des résultats ne soit pas à l'avantage des partenaires (Belleau, 2011). Ainsi, pour que les professionnels des institutions territoriales se sentent concernés par la collaboration, il est nécessaire qu'ils

participent au maximum à la définition du cadre collaboratif et notamment à la problématisation. Obtenir une symétrie d'engagement des participants nous semble impossible ; par contre, pour tendre vers cet idéal, les acquis de l'interactionnisme symbolique en études des sciences peuvent être mobilisés, ils portent sur les conditions de coordination entre acteurs de différents mondes sociaux (Star et Griesemer, 1989).

La construction d'une collaboration scientifique avec des partenaires n'exerçant pas le métier de chercheur suppose une conception de la science qui n'érige pas cette pratique au-dessus de toutes les autres mais qui, au contraire, la pense en tant qu'activité sociale elle-même prise dans des formes d'organisation du travail (Fujimura, Star et Gerson, 1987). Dans cette perspective, la distinction entre « chercheur » et « acteur » ne renseigne pas *a priori* sur les compétences cognitives des uns et des autres mais sur l'appartenance à des mondes sociaux, ou en l'occurrence des mondes professionnels, dans lesquels ces personnes inscrivent leurs activités quotidiennes (Emprin, 2014). Il est d'ailleurs à noter, pour ce qui concerne les professionnels identifiés dans cet article comme « acteurs », que dans les métiers de l'environnement, tout comme dans ceux du patrimoine archéologique, beaucoup ont suivi une formation universitaire, voire ont obtenu un doctorat. Toutefois le monde académique et le monde des institutions territoriales ont des normes et des identités professionnelles singulières qui ont une influence sur la manière dont les professionnels se projettent dans la collaboration. Ce qu'Audoux et Gillet (2011) nomment « l'épreuve des identités » au sein de la collaboration est un moment où chacun, acteurs des institutions territoriales et chercheurs, est amené à définir l'objet de la collaboration en fonction d'enjeux identitaires et d'intérêts propres. La rencontre du 14 mai s'inscrivait dans ce cadre. Que s'est-il dit et passé lors de cette journée ? Sommes-nous capables d'en faire un compte-rendu fidèle qui puisse être une traduction des perceptions des uns et des autres ?

Pragmatisme et conditions pratiques

Pensée et action sont conçues de manière indissociable par la philosophie pragmatiste pour laquelle chaque praticien met en œuvre une pensée construite dans et par l'action (Brussière et Fontan, 2011). Nous défendons le fait que les praticiens ont une forte légitimité à contribuer à une collaboration de recherche et, parallèlement, que l'organisation d'une journée d'échange n'est pas extérieure à l'activité scientifique puisque ce sont ces moments partagés lors desquels s'élaborent les contours des problématiques de recherche. Ainsi, une attention spécifique a été portée aux éléments matériels et symboliques suivant :

-Les ressorts de la légitimité à participer et à constituer des « partenaires à l'échange ». Dans le cas présent, a été tentée une ouverture au plus grand nombre de professionnels des institutions, sur la base du volontariat. 15 chargés de mission (en charge de la préservation des espaces protégés, de l'agriculture, des actions culturelles, du patrimoine, de la communication, des services techniques) ont répondu présents ainsi que les deux directeurs et 9 chercheurs de statuts différents (maître de conférences, ingénieur de recherche, acteurs-chercheurs et post-doctorants) au titre de leur participation au Labex item. Si la légitimité à participer à cette journée était évidente pour les directeurs demandeurs de cette collaboration et les quelques chercheurs très impliqués dans la mise en collaboration, elle ne l'était pas, au départ, ni du côté des autres chercheurs (Est-ce que cela entrainait bien dans les axes de recherches qu'ils s'étaient fixés ? Est-ce que cela participait bien à un processus scientifique ?), ni du côté des équipes (Ne devrions-nous pas plutôt laisser la place aux « habitants » ? Est-ce que cette journée servira à quelque-chose ?)

-Une égalité de base à l'accès à la prise de parole. Pour assurer celle-ci, l'acteur-chercheur en position de médiation proposa à chaque participant des équipes professionnelles de préparer en amont son intervention, avec un accompagnement individualisé. De même, un format en table ronde rompant avec une répartition des positions entre « sachant » et « écoutant » a été adopté. En valorisant les postures et les engagements individuels de chaque participant, il fut possible de limiter l'auto-censure

liée aux fonctions professionnelles. Ainsi, les prises de parole des agents, chargés de mission, de leurs deux directeurs et des chercheurs ont laissé apparaître les individualités, les attachements au métier et/ou au territoire, autorisant un ancrage de parole « situé » pouvant être contradictoire avec les autres car non « représentatif ». L'impression d'un éclatement ou d'une essentialisation de la perception du territoire (citation d'un chargé de mission : « C'est comme si chacun avait **son** Morvan ») est toutefois une limite à ce principe de prise de parole.

-Un effort de clarification de la parole scientifique avait été opéré afin de mettre en évidence aussi bien les problématiques générales des chercheurs (ici liées à la notion d' « attachements » ou « d'identités territoriales ») que leur déclinaison dans la présentation d'une enquête en cours. Les présentations des chercheurs et de leurs recherches ont été fort appréciées, même si, malgré les efforts, les codes du milieu scientifique sont restés « exotiques » pour plusieurs praticiens.

Anthropologie narrative et vocabulaire situationnel

Notre approche est basée sur l'importance du récit dans la co-construction de sens (Pelen, 2008; Ricoeur, 1983), ce qui nous a amené à imaginer des allers-retours multiples entre les participants et l'acteur-chercheur concernant l'explicitation du vécu. La rencontre du 14 mai a constitué un point de repère collectif où se forment un vocabulaire et une grammaire de situation qui peuvent être partagés, analysés et commentés. Préparer en amont avec les participants, la journée a fait l'objet d'un débriefing auprès de chaque professionnel ayant participé à la journée du 14 mai, afin de recueillir, dans le cadre d'un entretien, ses impressions, son point de vue, ses conclusions sur cette journée. L'entretien s'ouvrait sur une question large « quelle est votre analyse de ce qui s'est passé le 14 mai ? » et les relances abordaient l'objectif de la journée et la demande possible de l'institution Parc vis-à-vis du groupe de chercheurs.

Nous avons ainsi élaboré le protocole méthodologique comme un objet-frontière c'est-à-dire « un arrangement qui permet à différents groupes de travailler ensemble sans

consensus préalable » (Star, 2010, p19) ; nous avons conçu des temps d'entretiens individuels et procédé à des allers-retours à partir du discours donné (non enregistré) pour permettre la reformulation et la correction par le praticien a posteriori jusqu'au moment de validation. Le protocole méthodologique a donc fait l'objet d'un usage adapté à un monde professionnel : des questions centrées sur la place de l'interlocuteur dans la rencontre lui permettent de formuler des réflexions épistémologiques sur la relation entre acteurs et chercheurs tout en préservant sa propre logique. Il formule son vécu puis monte peu à peu en généralité ; il y a traduction d'un vocabulaire situationnel à un vocabulaire épistémologique. A l'issue de ces échanges, il a été proposé aux équipes d'accéder à un carnet de recherche en ligne mis en place par les chercheurs, afin d'interagir sur le protocole méthodologique puis sur l'article lui-même. A ce jour, cet outil n'a pas été vraiment utilisé par les professionnels. La symétrie des positions entre acteurs et chercheurs tient ici à des ressorts organisationnels et pratiques dont il semble nécessaire de vérifier sans cesse la pertinence (tel outil n'est pas d'usage, telle période n'est pas propice, tel format n'est pas accessible, etc.).

Rôle de la recherche et des journées de mai dans la collaboration

Plusieurs images sont utilisées par les uns et les autres pour évoquer les enjeux de la collaboration, que disent-elles des attentes quant au rôle de la recherche sur le territoire du Morvan ?

Prise de recul et mise en cohérence

La démarche collaborative mise en œuvre, et notamment la journée du 14 mai, fonctionne comme un espace de prise de recul et de mise en cohérence des activités individuelles et collectives. Pour les acteurs des institutions culturelles et pour les chercheurs, ce temps constitue « une parenthèse » dans le quotidien professionnel, il permet de confronter les points de vue et les situations territoriales et oblige également à un travail sur le sens des

pratiques professionnelles.

« Faire une pause », « suspendre le rythme », « sortir de l'opérationnel », « déconnecter » sont autant d'images mobilisées par les uns et les autres pour évoquer la journée du 14. Cette parenthèse est d'autant plus marquée pour celles et ceux qui ne sont pas familiarisés avec le langage des sciences sociales et qui évoquent l'effort de concentration suscité. Pour les chercheurs, ce décalage par rapport à leur activité professionnelle a été marqué par le déplacement sur le territoire du Morvan et les trois jours d'immersion consacrés. Les membres du collectif ont dormi deux nuits sur place, se sont retrouvés le soir pour échanger des informations, préparer la journée et partager des ressentis sur l'expérience vécue. Les positionnements de chacun ne sont pas seulement exprimés lors de la journée mais se sont vécus sur ces trois jours, faisant nécessairement évoluer les postures individuelles vers une construction plus collective de cette présence de « chercheurs du Labex item » dans le Morvan.

Si cette journée de découverte a permis à des professionnels de différents horizons de faire connaissance, les prises de paroles successives ont créé, pour certains, une prise de recul. Cette prise de recul sur son activité est liée à l'exposition par chacun de ses missions ou problématiques de recherche ainsi que son propre attachement au territoire face à des personnes extérieures à son institution. Indépendamment de la présence des chercheurs, les professionnels du Parc et de Bibracte ont apprécié l'opportunité de réfléchir ensemble et de prendre le temps de faire de la pédagogie par rapport à leurs activités respectives. Par ailleurs, la présence de chercheurs extérieurs au territoire oblige à expliciter davantage certains implicites communs. Cette situation d'énonciation particulière a pu être alors comparée à « une thérapie collective » ou décrite comme une occasion de « libérer la parole ». Finalement, une multitude de points de vue se sont exprimés sur la situation territoriale du Morvan au point d'en dessiner une image complexe et de désigner les besoins communs de connaissance.

Le fait d'aborder les questions à différentes échelles invite également chacun à une mise en cohérence de ses pratiques individuelles et professionnelles mais aussi avec celles de

son équipe, de son institution et des autres institutions sur le territoire. En effet, les prises de parole individuelles concourent à raisonner son engagement dans le territoire et dans sa mission, tout en faisant du lien avec les échelles plus collectives, dans une optique de mise en cohérence. Il s'agit alors de revenir collectivement sur les fondamentaux, les envies personnelles et les objectifs institutionnels, ce qui amène naturellement à pointer les dysfonctionnements et les perspectives d'amélioration. Ce temps de prise de parole, s'il ne change pas instantanément les choses, est une mise en travail du sens que les professionnels donnent à leurs pratiques, une manière de rendre partageable ou de faire émerger un diagnostic collectif sur une situation donnée, en l'occurrence la question de la place du Parc dans le territoire du Morvan.

Identités et publics du Parc

On peut se demander si les professionnels de terrain ne se sont pas sentis dans une posture ambivalente, entre regrets critiques vis-à-vis d'un territoire perçu comme peu promoteur de son image à l'extérieur, et volonté d'en défendre les qualités. Une partie des acteurs des institutions territoriales se sont spontanément positionnés vis-à-vis de problèmes qu'ils et elles attribuaient à une image négative du Morvan. Cette représentation s'applique d'une part au territoire du Morvan et, d'autre part, au Parc naturel régional. Concernant le territoire, une inquiétude existe concernant l'évolution des paysages et la capacité des acteurs des territoires (agriculteurs, forestiers et agent du Parc notamment) d'impulser conjointement un changement bénéfique ou de s'adapter au changement pour rester/redevenir un territoire attractif. Le constat d'une collaboration difficile entre acteurs du territoire est directement lié au rôle du Parc dans le développement local. Pour beaucoup de professionnels, les missions du Parc sont mal comprises car elles sont complexes et peu lisibles. Certains évoquent l'opposition générique entre acteurs de l'environnement et acteurs économiques alors que d'autres qualifient ces difficultés de dysfonctionnement imputable à un manque de pédagogie de

la part du Parc. Plusieurs agents du Parc expliquent leur difficulté à avoir une lisibilité de leur mission sur la durée. Ils ont certes accès aux archives de leur prédécesseur mais ont rarement la possibilité d'un temps de transmission de compétences, de transmission de réseau et de transmission d'une cohérence d'action avec celui-ci. Ces problèmes sont aggravés par la complexité des politiques territoriales et environnementales qui, par ricochet, détériore la relation des acteurs du territoire avec le Parc. Les missions se sectorisent et les chargés de mission ont un champ d'action de plus en plus spécifié avec des rétro-plannings très contraints qui ne facilitent pas la compréhension de leur rôle pour leurs interlocuteurs. C'est évidemment le cas avec les agriculteurs, puisque le conflit de septembre 2013 est encore très présent dans les mémoires, mais aussi les forestiers, élus et surtout de manière générique « les habitants ». Pour certains, il en va même d'un désamour des « habitants » à l'égard de l'institution et de ses représentants. La rencontre est alors l'occasion d'explicité le sens du « saccage » de la maison du parc par les agriculteurs et de travailler cette remise en question de l'institution.

La question de l'identité et du rôle de l'institution Parc a été relativement centrale dans les échanges et indirectement s'est posée celle des « publics » du Parc. Si ce terme renvoie généralement aux destinataires des activités des institutions culturelles, il pourrait permettre d'explicité les destinataires des missions du Parc. Peut-on parler de « public » des parcs (et de « non-publics ») ? Qui se reconnaît sous ce terme ? Quelle marge de manœuvre le PNR a-t-il par rapport à la mise en place de politique publique et quels sont ces propres leviers d'action ? La rencontre du 14 mai a été l'occasion d'explicité une difficulté de positionnement du PNR sur le territoire (ou les territoires car il n'y a pas d'homogénéité à ce niveau) qui pourrait s'appréhender en terme d'identité et de publics de cette institution. De manière générique, chercheurs et praticiens ont eu recours à la figure de « l'habitant » mais ce générique est-il approprié ?

Rapport aux habitants : sortir de la généricité

Dans l'échange autour des publics du Parc, la catégorie des « habitants » a focalisé les échanges. Un trouble semble s'attacher à cette catégorie et à son usage. Qui sont ces « acteurs ordinaires » (Chavanon, Laforgue, Raymond, 2007) visée par l'action des professionnels autant que par le discours scientifique ? Sont-ils des citoyens du Parc, des groupes de pression, des représentants de la société civile, des résidents, des élus, des membres de catégories socio-professionnelles qui participent à la gouvernance des Parcs ? Les « habitants » sont tantôt convoqués comme « problème », tantôt désirés comme « acteurs », ils sont « ceux que l'on connaît bien » et se muent parfois en altérité absolue. Lors de la rencontre du 14 mai, ce sont des personnes qu'il convient d'informer voire d'éduquer et de convaincre du bien fondé de l'action du Parc. Si les « habitants » semblent être devenus étranges et étrangers incompréhensibles au moment des affrontements et du « saccage », ils sont également un groupe dans lequel le professionnel ou le chercheur s'inclut offrant une nouvelle légitimité, celle d'habiter le lieu.

Ne faut-il pas voir dans cet usage d' « habitant » la diffusion d'une notion qui a été longtemps mobilisée dans la Politique de la Ville ? La mise en place des démarches participatives met au premier plan l'habitant qu'il s'agit de mobiliser, mais n'est-ce pas là une abstraction et une homogénéisation du social ? En effet, l'habitant semble être le représentant d'une masse homogène et de ce fait toute particularité (par exemple, individus membre d'une association ou d'une organisation syndicale) risque de discréditer le choix de tel individu en tant que représentant des habitants. De la même manière que l'avènement de la démocratie s'est traduite par une difficulté à représenter le peuple (Rosanvallon, 2002), les démarches participatives véhiculent une vision générique de l'habitant désincarné. Il nous semble qu'à certain égard, cette genericité est un obstacle à une conceptualisation des relations entre le Parc et ses « publics » ainsi que la place du Parc dans son territoire.

La notion d'habitant renvoie à la fois à l'usager (passif) d'un lieu de vie, mais aussi à la légitimité du « savoir local » basé sur une bonne connaissance des usages et du

fonctionnement permanent d'un territoire. Sortir de la genericité peut se faire en diversifiant les figures de l'habitant (Nez, 2011), en distinguant des implications (organisées ou non, spontanées ou programmées, structurées dans le temps ou éruptive, de type lobbyiste corporatiste ou composite), des modalités de l'habiter (pérenne, en alternance, épisodique, etc.) ou encore des attachements au territoire. Voici quelques pistes qu'une démarche empirique de type ethnologique pourrait nourrir.

Conclusion

La participation des professionnels des deux institutions (Parc et Bibracte) à la journée de mai a eu lieu « sans forcément attendre quelque chose de cette rencontre ». La « découverte » d'approches scientifiques en sciences sociales, la rencontre en elle-même, la pause dans le quotidien furent moteurs. Néanmoins des problèmes concernant le territoire du Morvan et le rôle du Parc naturel régional se sont explicités. La discussion a été l'occasion d'une prise de recul et d'une discussion sur le sens des pratiques professionnelles. Ainsi, il semble que les interrogations touchent particulièrement l'identité et les publics du Parc et appelle à sortir de la genericité attachée à la notion d'habitant dans laquelle nous entraînent malgré elles, les démarches participatives. Les attentes vis-à-vis de la recherche oscillent alors entre une meilleure compréhension de problématiques territoriales (démographique, historique, sociologique), et un regard sur les dysfonctionnements de l'institution dans une optique de renouvellement des pratiques professionnelles.

La recherche en sciences sociales est alors identifiée comme une ressource dans le rapport de l'institution à ses interlocuteurs (« débloquer des situations », « faire de la pédagogie avec les publics ») et notamment le fait de travailler avec de nouveaux interlocuteurs, « les habitants ». La mobilisation de nouveau champ de connaissance viendrait potentiellement compléter le spectre de savoirs que les professionnels mobilisent dans leurs activités tout en répondant à une mutation professionnelle en cours.

En effet, une partie des professionnels du PNR ont une formation en sciences de la vie et de la terre ; leur positionnement vis-à-vis de ces sciences s'expriment, chez certains, en termes de médiation, c'est-à-dire qu'ils se constituent comme des passeurs entre les connaissances scientifiques (en sciences expérimentales) et les acteurs du territoire. Ce rapport entre professionnels, connaissances et publics est mis en difficulté par la complexité des situations et la multiplicité des acteurs et référentiels en jeu. Pour comprendre les problématiques du territoire, il n'est jamais seulement question d'écologie ou de géologie mais aussi de géographie, de sociologie ou d'agronomie. Ainsi, la perspective d'un renouvellement de la médiation entre l'institution et son public nécessite la mobilisation des sciences sociales.

C'est dans une intention générale d'expérimenter de nouveaux espaces d'intelligence collective que s'est constitué dans le Labex item le groupe "territoires et expérimentation". La volonté d'élaborer des espaces hybrides où connaissances et action s'articulent et se nourrissent l'un l'autre est peut-être ce qui relie en définitive les chercheurs de ce groupe et les professionnels du Morvan. Tous mobilisent des connaissances pour penser et agir dans un paysage en mutation. La circulation des savoirs est une ressource dans la relation des professionnels avec les publics des institutions territoriales aussi bien qu'elle est le socle d'une démarche compréhensive en sciences sociales. C'est sur cette conception de savoirs en mouvement que se fonde pour partie la symétrie de posture dans la collaboration de recherche.

Bibliographie

- Arpin, I. (2014/1). « Une expérience grandeur nature. Pratiquer une sociologie plus participative ? », *Communication*, (94), 109-123.
- Audoux, C., & Gillet, A. (2011). Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction. *Revue*

- Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43). Consulté à l'adresse <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>
- Barbier, R., & Larrue, C. (2011). Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape. *Participations*, N° 1(1), 67- 104. doi:10.3917/parti.001.0067
- Basset K.-L., Chauillac M., Darroux C., Hanus P. (2013). La connaissance et l'innovation au risque de la posture « d'acteur-chercheur » : le collectif « cultures et sociabilités en territoires de montagne ». *Communication au colloque international AIFRIS-PREFAS*, Dijon, 27-29 mai 2013. <http://reflaction.hypotheses.org/112>
- Belleau, H. (2011). De la mobilisation des connaissances au partenariat de recherche. Le cas du «Portrait des jeunes du quartier Bordeaux-Cartierville» à Montréal. *SociologieS*.
- Beguïn, P. (2009). Expérience collective et recherche en partenariat. Eléments pour une approche pragmatique de la "recherche en situation". in P. Beguïn et M. Cerf (dir.) *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*. Toulouse: Octares. 51-69.
- Blondiaux L. et Fourniau J.-M. (2011), *Démocratie et participation : un état des savoirs*, *Participations*, 1/2011.
- Bussièrès, D., & Fontan, J. M. (2011). La recherche partenariale: point de vue de praticiens au Québec. *SociologieS*.
- Callon M., Lascoumes P., Barthes Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Chavanon O., Laforgue D., Raymond R. (2007). « Traductions des projets de territoires touristiques et leur appropriation par les acteurs ordinaires », Rapport de recherche pour l'Institut de la Montagne dans le cadre du programme de recherche «Tourisme et territoire:Enjeux et perspectives».
- Darroux, C. (2014, mars 5). Formalisation de la collaboration de recherche sur le territoire du Morvan. *Réfl'action*. Consulté à l'adresse <http://reflaction.hypotheses.org/112>.
- Darroux, C. (2014, août 19). Recherche collaborative en territoires de montagne et CO-ÉCRITURE. *Réfl'action*. Consulté à l'adresse [HYPERLINK "http://reflaction.hypotheses.org/207" http://reflaction.hypotheses.org/207](http://reflaction.hypotheses.org/207)
- Debarbieux B. (2001). « Les montagnes: représentations et constructions culturelles », in Y. Veyret (dir.), *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, Paris, SEDES.
- Emprin, C. (2014, février 15). A propos de la désignation « chercheurs et acteurs ». *Réfl'action*. Consulté à l'adresse <http://reflaction.hypotheses.org/120>
- Fujimura, J. H., Star, S. L., & Gerson, E. M. (1987). Méthodes de recherche en sociologie des sciences: travail, pragmatisme et interactionnisme symbolique. *Cahiers de recherche sociologique*, 5(2), 63.
- Genieys W., Smith A., Baraize F., Faure A., Negrier E., (2000). Le pouvoir local en débat. Pour une sociologie du rapport entre leadership et territoire, *Pôle Sud*, (13), 103-119.
- Gillet, A., & Tremblay, D.-G. (2011a). Conditions, dynamiques et analyses des partenariats de recherche. *SociologieS*. Consulté à l'adresse

<http://sociologies.revues.org/3751>

Gillet, A., & Tremblay, D.-G. (2011b). Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43). Consulté à l'adresse <http://interventionseconomiques.revues.org/1345>

Guérin-Pace F. et Filippova E. (dir.) (2008). *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, Paris-La Tour d'Aigues, INED-L' Aube.

Mauz I. (2008), « Les évolutions des métiers des espaces naturels », *Memento de terrain. Gestion des milieux et des espèces*, 83-2013, <http://ct83.espaces-naturels.fr/printpdf/49>.

Nez H., « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif » (2011). *Sociologie* [En ligne], N° 4, vol. 2 , mis en ligne le 29 février 2012, consulté le 16 septembre 2014. URL : HYPERLINK "http://sociologie.revues.org/1098" <http://sociologie.revues.org/1098>

Pelen J.-N. (2008). « Entre intime, histoire et Grands Récits, l'assemblage narratif du Sujet. Réflexion introductive » in Crivello M.-L. et Pelen J.-N., *Individu, récit, histoire*, Aix-en-Provence, Presse universitaire de Provence, 11-34.

Perrier-Cornet P. (dir.) (2002). *A qui appartient l'espace rural ? Enjeux publics et politiques*, Paris, Aube & DATAR.

Petiau, A., & Pourtau, L. (2011). Regard sur la participation de populations marginalisées à la recherche-action. Le cas des squatteurs en Ile-de-France. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43).

Quet, M. (2013). *Politiques du savoir: sciences, technologies et participation dans les années 1968*, Paris, Archives contemporaines.

Ricoeur P. (1983-1985). *Temps et récit*, 3 tomes, Paris, Seuil.

Rosanvallon P. (2002). *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard.

Sébillotte M. (2007). « L'analyse des pratiques. Réflexions épistémologiques pour l'agir du chercheur », in M. Anadon (Dir.), *La recherche participative*, Québec, Presses universitaires du Québec, 49-87.

Sencébé, Y. (2004/1). « Être ici, être d'ici », *Ethnologie française* (34), p. 23-29.

Smith A., Sorbets C. (dir.) (2003). *Le leadership politique et le territoire, les cadres d'analyse en débat*, Presses universitaires de Rennes.

Star Leigh, S. (2010). « Ceci n'est pas un objet-frontière! » *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4(1), 18-35.

Star L. S. et Griesemer J. R., 1989, "Institutional Ecology. 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology", *Social Studies of Science*, 19(3), 387-420.

Laboratoire d'excellence Innovation et territoires de montagne ([HYPERLINK "http://www.labexitem.fr"](http://www.labexitem.fr) <http://www.labexitem.fr>). Du collectif, contribuent à cette proposition : **Philippe Hanus**, docteur en histoire, chargé de mission au CPIE du Vercors ; **Christophe Baticle**, post-doctorant en sociologie ; **Marina Chauliac**, anthropologue, DRAC Rhône-Alpes ; **Karine-Larissa Basset**, maître de conférence en histoire ; **Agnès Bergeret**, post-doctorante en anthropologie ; **Christian Gonzalès-Laporte**, docteur en sciences politiques, ingénieur de recherche ; **Véronique Peyrache-Gadeau**, maître de conférence en économie ; **Claude Janin**, agronome-géographe, labex Item.

Cf. la journée d'étude « Un tournant participatif mondial ? Les circulations internationales de l'ingénierie participative », organisée par A. Mazeaud, M. Nonjon et R. Parizet, Vendredi 23 janvier 2015, IEP d'Aix-en-Provence.

Dans ce cadre a été lancée un travail d'investigation quant aux modes d'attachements au territoire du Vercors, sachant qu'une première interrogation concerne la délimitation même de cet espace fortement connoté dans les représentations actuelles par la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale et par sa qualité de « massif » (singularisé par les géographes au 19^e-20^e s) , mais qui reste à géométrie variable selon les interlocuteurs. Par cette notion d'attachement, dont toute la richesse est contenue dans l'ambivalence du terme, il s'agit de déplacer la question de l'autochtonie, empreinte d'essentialisme, par le jeu entre attraction et engoncement. A la charnière donc entre désir de rester (ou de s'implanter) et difficulté à se défaire du territoire, l'attachement articule les conditions objectives du rapport à l'espace et leur subjectivation.

A l'inverse du Vercors où plusieurs publications ont visé à établir des bilans à 20, 30 et 40 ans, mais où se signale également une association des « usagés », productrice de son « histoire du Parc ». On peut donc se demander à quelles conditions se construit un « récit de Parc » ?

<http://www.gensdumorvan.fr/societe/apres-le-saccage-de-la-maison-du-parc-la-mise-en-cause-de-lexistence-meme-du-pnrm-est-un-deni-de-democratie-estime-le-maire-de-chatin-jean-paul-pouillot.html>

Philippe Perrier-Cornet (dir.), *A qui appartient l'espace rural ? Enjeux publics et politiques*, Paris : Aube & DATAR, 2002, « Bibliothèque des territoires », 139 pages. Préface de Bertrand Hervieu.

Enquête socio-anthropologique : Les modes d'attachements pluriels au territoire d'un espace protégé dit

« de montagne ». C. BATICLE, (donner l'intitulé exacte de la communication au séminaire du 5-12)
Permanences, héritages, recompositions culturelles, sociales et organisationnelles dans le Parc régional du
Vercors.

Héloïse Nez distingue trois figures d'habitants : « l'habitant usager » revendique une fine connaissance de son entourage immédiat, « l'habitant professionnel » recycle des compétences acquises par ses pratiques professionnelles ou associatives, et « l'habitant militant » reconvertit des savoirs militants acquis dans une expérience associative ou politique et en acquiert de nouveaux par la participation ».